



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/09/11

Reçu en Préfecture le : 28/09/11
CERTIFIÉ EXACT.

Séance du lundi 26 septembre 2011
D-2011/509

Aujourd'hui 26 septembre 2011, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Madame Laeticia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Nicole SAINT ORICE

**Direction Générale des Affaires Culturelles.
Bibliothèque municipale de Bordeaux. Adhésion
de la Ville au programme Banque numérique
du savoir aquitaine. Autorisation. Signature**

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les initiatives de grandes sociétés internationales (Google, Microsoft, Apple) puis les réactions de l'Union européenne et du gouvernement français ont récemment rendu publics les enjeux multiples que constitue la numérisation du patrimoine : rayonnement culturel, attractivité touristique, développement économique (Fonds national pour la société numérique du programme des investissements d'avenir), matériaux pour l'édition papier et en ligne, nouveaux objets pour la recherche internationale.

L'Etat (ministère de la culture) a structuré et étendu ses modalités de financement : plan national de numérisation du patrimoine, appels à projets sur les services innovants, soutien financier de la Bibliothèque nationale de France à ses pôles associés (dont Bordeaux fait partie depuis octobre 2010), incitations à la création d'une demi-douzaine de « bibliothèques numériques de référence » en France dans le cadre du Plan gouvernemental de développement de la lecture publique.

Par voie de conséquence, les rôles de la Région et de l'Etat ont été précisés en 2010 pour renforcer l'efficacité de la Banque numérique du savoir en Aquitaine (BNSA), ouverte en 2000.

La BNSA est un programme original d'édition numérique portant sur le patrimoine aquitain. Inscrit depuis ses origines aux contrats pluriannuels entre l'Etat et le Conseil régional, il rassemble aujourd'hui les 5 départements de la région ainsi que la communauté d'agglomération Pau-Pyrénées et les villes de Bayonne, Sarlat et Pau. Après une décennie de mise au point, ce portail a acquis aujourd'hui une réelle visibilité nationale et internationale.

Par les collections de sa bibliothèque (la 2^e de France), de ses musées, de ses archives, mais aussi par son architecture exceptionnelle reconnue par l'UNESCO, Bordeaux dispose de richesses de premier plan à valoriser par la numérisation.

L'adhésion à la BNSA est à même d'assurer à Bordeaux la disponibilité optimale de cofinancements publics (Etat, Région) à cette fin. Elle permet de bâtir un projet de numérisation global du patrimoine de Bordeaux à coût réduit et de placer ainsi Bordeaux en situation favorable par rapport aux autres grandes collectivités, tout en alimentant le programme municipal de Cité digitale. Elle s'inscrit dans une logique pluriannuelle et transversale à l'ensemble des services de la collectivité.

Centrée sur la thématique « Bordeaux au XVIII^e siècle », cette adhésion est également de nature à valoriser le label Unesco : elle permettra de numériser, mettre en ligne et rendre visibles à distance des documents écrits et graphiques de toute nature et tout support, provenant des différents établissements culturels de la Ville, au fur et à mesure de leur participation au programme, et de les mettre en relation avec le patrimoine bâti.

Trois premiers projets seront déposés dès l'exercice budgétaire 2011 :

- le premier concerne les mémoires de l'Académie de Bordeaux du XVIII^e siècle, conservés à la Bibliothèque municipale. Ces volumes manuscrits et illustrés exceptionnels seront exposés à Mériadeck à l'automne 2012 pour le tricentenaire de l'Académie de Bordeaux. Leur version numérique pourra être proposée aux enseignants bordelais pour illustrer leurs cours sur tableaux numériques interactifs ;

- le second porte sur l'offre au public de la possibilité d'enrichir lui-même des contenus patrimoniaux, en l'occurrence la description de gravures représentant Bordeaux, conservées elles aussi à la Bibliothèque municipale et en cours de numérisation (fonds Delpit). Cette expérience d'indexation collaborative ouverte est une innovation en France. Elle témoigne d'une relation renouvelée et de confiance entre l'internaute et les institutions publiques.
- Le troisième a pour objet les collections d'herbiers de la Ville de Bordeaux, déposées et gérées au jardin Botanique, et plus spécialement les herbiers constitués au 18^{ème} siècle. Elles apportent au grand public comme aux chercheurs une information précieuse sur l'histoire de l'étude de la nature à cette époque, en particulier dans la région. Ce sera une ouverture sur la connaissance de l'important patrimoine naturaliste conservé dans les établissements scientifiques de Bordeaux.

Ces trois projets seront financés, pour la part revenant à la Ville, par mobilisation d'une partie des crédits de numérisation attribués à la Direction de la lecture publique, ainsi que par le budget du Jardin Botanique.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à poursuivre toutes les démarches utiles auprès de l'Etat (DRAC Aquitaine) et du Conseil régional pour adhérer au programme BNSA et pour obtenir les financements les plus élevés pour les projets de numérisation s'y rattachant.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 septembre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dominique DUCASSOU